

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 85 (1958)
Heft: 3

Rubrik: Lo vîlhio dèvesâ : pages vaudoises
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 21.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Pages vaudoises

Le 10^e anniversaire de l'Association vaudoise des Amis du patois !...

II

(Suite et fin)

Un ami de la première heure, Paul Golay-Favre, à L'Orient, ou P. d'Amond du *Conteur*, égrène alors quelques jolis souvenirs des premières séances, celle du Comptoir de 1947, en particulier, si vibrante et enthousiaste, mais dont tant de participants ne sont plus. Il est vivement remercié.

C'est ensuite un groupe du Chœur des Vaudoises, que préside Mme Diserens, qui a réservé une jolie surprise. Il chante d'abord le morceau patois *Le Ranz des vaches du Jura* et continue par *Mon ami vient de m'oublier*, cette touchante composition de Kaelin. Merci à ces dames et l'on se recommande pour une prochaine.

La causerie « de fond » avait été demandée à un linguiste de valeur, M. Maurice Bossard, à Chailly. Il relata divers mots patois relevés dans les œuvres de deux humanistes du XVI^e siècle : Erasme de Rotterdam et Bonivard, libéré à Chillon par les Bernois en 1536. En un langage précis et imagé, il fit participer son auditoire à l'histoire littéraire de cette période, donnant notamment sur Bonivard des détails captivants. Voici quelques-uns des mots signalés : aboucher, bérot, dépondre, épouairi, grincer, toupin, cogner, sopra, etc.

Cet exposé suscita un très vif intérêt, et M. Bossard fut remercié comme il convient.

La partie récréative patoise suivit avec des productions, la plupart inédites, mais celles déjà connues offrant leurs particularités. C'est ainsi que M. Martin nous dit avec humour ce morceau de Marc à Louis : *Lé fenne quand fâ tsaud* ; Albert Chessex donna la *Parabole de l'Enfant prodigue*, texte de Louis Goumaz ; Henri Turel à Huémoz, Aug. Janin à Montheron, Henri Narbel, Mlle Jeanne Décosterd se firent entendre tour à tour.

M. Egloff, du Costume vaudois, félicita les patoisants de leur effort tendant à maintenir le vieux langage, contribuant à l'amour du pays. Ce furent encore les contes de Mmes Dapples-Burnand, Ida Pilloud à Penthéraz, Karlen à Château-d'Oex, Marie Ducros à Forel, une chanson de Mme Diserens, secrétaire, et enfin la désopilante farce de la cadenette dite avec l'art qu'on lui connaît, par Maurice Chapuis, le roi des conteurs patoisants à Carrouge. Il fut aussi applaudi en conséquence. Notons encore Alexis Bastian, à Savigny, avec une histoire d'œufs entassée sur les bras.

L'heure approchant, on chanta la prière patriotique et le président clôtura aimablement la séance, remerciant chacun de sa présence et de sa collaboration et donnant rendez-vous pour la prochaine. Celle-ci laissa les participants sous la plus favorable impression.

PHARMACIE - HERBORISTERIE

V. CONOD

LAUSANNE

Rue Pichard 11 - Téléphone 22 75 04

Sels biochimiques

Ordonnances pour toutes caisses maladie

Lo baromètre à Pelefra

S'appelâve Jules Potatset, ma on l'ai dezai Pelefra, pocin que l'îre asse chet qu'on-n-étalla de batioret et grand quemet on dzo sin pan. L'ai avai grand tein que l'avai fan d'atsetâ on baromètre et que l'îre dzalô su çoque qu'in avan ion, sa fenna assebin.

Adan, quemet sti an l'an pu vindre on bolet à la fâre dau mâ de mai, n'a pe rin étâ question, s'an bal et bin revegnâ avoué on tot galé baromètre que l'an atsetâ vè monchu Trossemenutaz à Rondzebori, on tot galé que vo dio, avoué duve man, onna nâre et onna dzauna, iena po lo bî tein de bî savâ et l'autra po la piodze et la nâ, lé tounerro et la grâla, cllia martchandi que lo bon Diû no z'in préserve !

Adan dinse s'è s'an de lé doû que voillâve ître on plliézi de fére lé fin quand l'é qu'on sara lo tein que vau fére et s'é redzoïvan. Quand l'an zu governâ, l'an saillâ lo baromètre dau panâ à couvé et pu l'an décidâ de lo peindre à l'otto décoûte la marca à burro, dinse sara bin à la iuva. L'avan assebin la « radio », de bî savâ, ma on pau pas se l'ai fiâ, dian mé de dzanlhie que de vretâ !...

Lo lindéman de la fâre, l'an vuaitî lo baromètre po vère dierro lé man l'avan budzi et se Fanchette puâve mettre la buïa, ma, mon Diu te possibllio, l'an iu que lé duve man, la nâre et la dzauna, n'avan pas budzi et que l'îran adî tote duve su « variable ».

Adan Pelefra l'a de dinse à Fanchette :

— Te sâ, su su que monchu Trossemenutaz l'a onblliâ de lou remontâ, clli uti. De bî savâ que l'é quemet lé relodzo, que fau lé remontâ, ma yô ? L'ai a min de boton ; m'a min baillî de clliâ. Me vu allâ tot tsau vé lo me-

nistre qu'in a ion, que me diesse quemet fau fére po lo remontâ.

Fanchette n'a pas tsaussemaillî, l'a étâ tot de suite d'accô, l'ai a baillî onna roulière proupra et Pelefra l'é parti po la tiura avoué son galé baromètre din lo panâ à couvé.

Lo ministre, monchu Tatabougnet, l'îre aô courti que fochérâve on cârro po dai salarde. Sé s'an totsi la man pu lo ministre l'a de dinse à Pelefra :

— Ai-vo fé bouna fâre hié, vo z'é iu allâ avoué voutron galé bolet et revenî avoué voutra fenna que portâve clli panâ à couvé, crayo ?

— Oï, monchu Tatabougnet, no z'in fé bouna fâre, ié vindu mon bolet et no z'in atseta cin que l'in a din clli panâ que l'é on baromètre. Ma... ma... vegné justamin tanque ver vo, sé que vo z'in ai ïon, po me dere quemet faut lo remonta. Du hié qu'on l'a pindu à l'otto, lé man n'an pas budzi de plliéce. Monchu Tatabougnet, vo fau mé fére clli serviço, è-te-pa ?

Adan lo ministre s'est sorezu, l'a pianta sa pâlla carraïe et pu l'ai a de dinse :

— Etiutâde, monchu Potatset, lé baromètre n'é pas quemet lé relodzo, l'ai a pas fauta de lé remontâ. Lo bon Diû, que l'é pertot, l'au sofflie contre, adan lé ruvadzo van tot solet.

Pierro Terpenaz.

(Reproduction interdite.)

ENTREPRISE D'ÉLECTRICITÉ

Max Rochat

Pré-du-Marché 48 Téléphone 24 29 60

Lausanne

Conseil des Patoisants romands

Dans sa séance du 13 octobre, le Conseil s'est d'abord penché sur la question de notre organe mensuel, le *Conteur romand*. Il a entendu un exposé du rédacteur, M. R. Molles, relatant la situation et le trop petit nombre d'abonnées fournis par le Valais, Fribourg et le Jura. Un effort certain a été fait, lequel devrait être soutenu. Un appel est adressé en particulier aux responsables de ces régions, aux mainteneurs et aux présidents d'amicales. En répandant le *Conteur*, nous défendons nos traditions et coutumes ainsi que le vieux langage, en face du matérialisme actuel. Il s'agit maintenant que tous les patoisants et les amis des vieux parlers romands se serrent autour du *Conteur*, le lisent et le fassent lire, le recommandent et le répandent dans leurs milieux respectifs.

M. Schulé, directeur du *Glossaire* romand, rapporte sur la question du vocabulaire-dictionnaire français-patois. Le problème étant compliqué pour celui des cantons du Valais, Fribourg et Jura, il propose d'aller de l'avant d'abord avec le vocabulaire vaudois, lequel est d'ailleurs le plus urgent, et pour lequel un travail préparatoire a été fait déjà par Marc à Louis. Et l'on prendra comme dialecte de base celui du Jorat, lequel a été le plus écrit au cours du dernier siècle, notamment par Louis Favrat et Marc à Louis.

Le président Montandon a remercié ses collègues du Conseil de leur attention à son égard à l'occasion de son mariage en août dernier. Il a relaté aussi avec regret le décès du collègue Edouard Pont, à Sierre, à l'âge de 47 ans seulement. Le Conseil s'est levé pour honorer sa mémoire.

DONNEZ LA PRÉFÉRENCE

aux annonceurs du

Conteur Romand

NOUVELLES PATOISANTES

— Recevant les participants au III^e Congrès des poètes dialectaux italiens, le pape Pie XII leur a adressé un discours, dans lequel il a dit notamment qu'il faut défendre la fonction des dialectes, « véhicules naturels des valeurs de l'esprit », et « éviter qu'un cosmopolisme mal compris n'amène les peuples à renoncer aux valeurs traditionnelles qui leur sont propres et à défigurer leur visage ».

— Le « Cercle du Sapin » vient de fêter son centenaire à La Chaux-de-Fonds. Fondé le 26 octobre 1857 par Ami Huguenin et d'autres vieux « Britchons », ce cercle avait pour but le maintien du patois. A la suite de la disparition progressive du dialecte neuchâtelois, il prit alors un caractère politique et joua un grand rôle dans la vie publique « tchaulière ». Mais le Cercle du Sapin n'a pas oublié ses origines, et il participe en 1955 à la souscription en faveur du concours littéraire des patois romands.

— Le patois vaudois se perd rapidement, hélas, dans les régions du pied du Jura. Il n'empêche que, lors de la dernière assemblée des Bourgeois de Baulmes, dirigée par l'historien Cachemaille et le syndic Dériaz, plusieurs productions en vieux parler ont fait la joie des participants.

— La commémoration du centenaire du Cercle du Sapin de La Chaux-de-Fonds a débuté par la « Préryre du Sapin », dite en patois neuchâtelois par M. Paul Robert devant la nombreuse assistance se tenant debout :

Quand tchacon s'aide

Nion ne se crève

Atre Sapin aidan

Préservin no adé

De tro londget estomet

De matè que ne se rencontra pa...

Puis plusieurs orateurs ont rappelé que la société, qui compte parmi ses membres de nombreux « Montagnons » éminents, avait été fondée pour entretenir à « La Tchau » les vieilles traditions du pays et surtout le patois.

*Communiqués officiels
de l'Association vaudoise des Amis
du patois*

Prix Kissling

Nous rappelons que ce concours est ouvert non seulement aux membres de l'Association, mais aussi aux membres des Amicales. Que chacun commence à méditer et se prépare à présenter un travail au printemps, pour lequel il n'y aura pas seulement une médaille pour le meilleur travail, mais aussi une prime en espèces pour les trois meilleurs travaux.

Chansonnier – Por la Veillâ La Veillâ à l'ottô

Les amis du patois vaudois ont eu le grand privilège, depuis l'an dernier, de pouvoir se procurer, pour un prix très modeste, le premier livre de Marc à Louis, *Por la Veillâ*, ce précieux recueil des charmantes histoires de cet inégalable narrateur de vieux langage.

Or, son second volume, *La Veillâ à l'ottô*, édité par l'imprimerie du *Conteur*, est de la même verve et pourra admirablement agrémenter les soirées d'hiver, ou constituer un *bienvenu cadeau* à des grands-parents comprenant encore le patois.

Ces deux ouvrages, comme aussi le *Chansonnier vaudois*, peuvent être obtenus soit chez le président Ad. Decollogny, soit chez le secrétaire O. Pasche, soit à l'imprimerie du *Conteur*, à Lausanne. Une carte suffit.

Un grand anniversaire

C'est celui du 2^e centenaire de la naissance de Philippe-Sirice, dit le doyen Bridel. Il était né en automne 1757, au Val de Joux, où son père fut pasteur pendant plus de 50 ans, y introduisant la culture de la pomme de terre.

Le doyen Bridel fut d'abord pasteur à Bâle, puis à Château-d'Oex de 1796 à 1805, et enfin à Montreux. Son œuvre littéraire est immense. Il s'occupa aussi d'histoire nationale, de sciences naturelles, de questions linguistiques, notamment du patois. Par ses écrits et ses relations, le doyen Bridel a contribué plus que n'importe qui à éveiller en Suisse romande l'amour du pays et à y populariser le sentiment de la solidarité helvétique. Une des œuvres les plus importantes de sa vie fut le *Glossaire* du patois de la Suisse romande. Il y travailla durant de longues années jusqu'à ce que sa main tremblante se refusât à tenir la plume. Après sa mort, survenue en 1845, ses amis de la Société d'histoire de la Suisse romande s'occupèrent de publier ce fameux glossaire, qui est un monument littéraire de grande valeur qu'on utilise avec succès encore maintenant.

Le doyen Bridel est une très grande figure de notre pays vaudois, qui peut en être fier. Son *Conservateur suisse* est un vaste recueil de récits historiques et légendaires, d'anecdotes, de descriptions pittoresques, entremêlés de poèmes nationaux et de chansons patoises. Ce fut un précurseur dans le domaine du maintien du patois.

Cérés est fiancée

Dans ce pays de Savigny, où l'on a gardé vivant le souvenir de Marc à Louis et de son vieux langage, il y a Cérés, la charmante déesse de la Fête des Vignerons, Mlle Monique Müller, fille aînée du syndic de Savigny.

Or, nous nous faisons un plaisir d'annoncer ses fiançailles avec M. Pierre Ver-

don, instituteur au Jorat. Aux heureux fiancés vont nos vœux les meilleurs.

Et signalons que tout en collaborant à la ferme paternelle, du moins lorsque les circonstances l'exigent, Mlle Monique a poursuivi des études et vient d'obtenir son brevet d'enseignement ménager à l'École normale de Lausanne. Encore nos félicitations.

Les Tréteaux de Chalamala à Versailles

La troupe du théâtre de Bulle est rentrée de Versailles, où elle représenta la Fédération suisse romande des sociétés théâtrales d'amateurs à un festival international donné au Théâtre Montansier.

Les Tréteaux de Chalamala, de Bulle, ont joué *L'Impromptu du médecin*, de Léon Chancerel, ainsi que *Les Aveugles*, de Ghelderode. Dans un message adressé au Comité romand, le comité organisateur a relevé le gros succès remporté par les Tréteaux bullois, qui, dit-il, « ont été remarquables ». Ajoutons que notre ami Henri Gremaud, membre du Conseil romand, organisateur des fêtes folkloriques de Bulles, était de la partie à Versailles, comme animateur des Tréteaux. Nos félicitations.

*La Tenâblia remanda do villo
dèvesâ l'a lo chiagrîng dè vo dèrè
kè l'amék*

Edouard PONT

Mainteneur

*Membre du Conseil des patoisants
romands*

vièn dè no kéktha.

Lè patouè dè chong vélazo chirè
cha tzouja ; è lo l'amavè comé cha
végné ; è mètièvè cour è arma à
lo mèntènék.

No no chovéngdrèng tozo dè lhék.

Activités dans les amicales

Celle de Savigny-Forel

La première séance d'hiver se tint le 20 octobre à Forel. Le lieu est un peu décentré, sans communication postale dès Savigny. En revanche, l'autobus postal y arrive de Puidoux. Plusieurs patoisants de ce dernier village, abonnés au *Conteur*, avaient été invités, mais il n'en vint aucun. Il est vrai qu'il faisait beau et qu'on regrettait de s'enfermer en chambre.

Une quarantaine de membres et amis étaient présents, dont la moitié de dames, et nous tenons ici à les remercier de leur fidélité. Elles sont, certes, un élément de succès pour nos séances et savent apporter de charmantes productions, toujours appréciées.

Après la bienvenue du président Chappuis et le procès-verbal du secrétaire Pasche, ce dernier apporta les échos de la dernière séance du Conseil romand où il fut question du vocabulaire ou dictionnaire français/patois pour Vaud, pour lequel est prévu le vieux parler du Jorat, soit celui de Marc à Louis. Le secrétaire fut complimenté au sujet de son article patois paru dans le *Messenger boiteux* de 1958, « La Luise à Samin et l'Auvergnat ».

La partie familière fut abondamment fournie de jolies choses. Ce sont les dames qui donnèrent le ton : Ducros, Groubel, Jordan, Regamey, et les hommes suivirent dans la même ambiance : Alexis Bastian, Aloïs Chappuis, Ct. Pouly, Fred. Rouge, Louis Cornut. Signalons la présence, spécialement appréciée, d'un fidèle de Montheron : Auguste Janin, ancien député. Il termina la série par une histoire de pain mal cuit, avec cette conclusion :

*La farne étâi nôre,
la serveinta râde
l'idie étâi frâde
lou fo pa tsaud
lou pan pâ biau !*

Nous attendons des nouvelles des autres amicales du Jorat et de la Broye. Celle de Chapelle-Gillarens aura une séance de propagande à Porsel le 10 novembre. Celle de Châtel-St-Denis en prévoit une à Bossonnens et celle du Mont-Pèlerin doit se réunir à Chardonne.

Le magnifique automne dont nous jouissons et qui permet de travailler aux champs retarde quelque peu l'activité d'hiver.

Ajoutons que les présidents d'Amicales ont reçu ou recevront l'excellent rapport du Conseil romand, rédigé par son dynamique président, M. Chs Montandon. Ils y puiseront maints renseignements utiles quant au mouvement patoisant dans son ensemble, à l'activité très diverse du Conseil, comme aussi des suggestions touchant la diffusion du *Conteur* et le travail de propagande dans et par les Amicales.

Nouvelles patoisantes

— *Nous présentons nos compliments à M. Jules Surdez, Mainteneur, ancien membre du Conseil des patoisants romands, qui — pour ses innombrables et remarquables travaux en patois jurassien — a été proclamé membre d'honneur de la Société jurassienne d'Emulation, lors de l'assemblée tenue par cette dernière à Porrentruy à l'occasion de son 110^e anniversaire.*

Fondation belge Charles Plisnier

La fondation belge Charles Plisnier organise, les 16 et 17 novembre, à Nancy, une « Rencontre de la Wallonie, de la Suisse romande et du Val d'Aoste ». Cette fondation travaille très activement en faveur du maintien et du développement littéraire des patois wallons de Belgique (dialectes d'oïl, très proches de notre patois jurassien) et pour la « défense et illustration de l'ethnie française ». Parmi les organisateurs de la rencontre de Nancy figurent deux amis bien connus de nos patois, les professeurs Perrochon, de Payerne, et Beuchat, de Porrentruy. Les colloques seront présidés par le professeur jurassien Viatte. Diverses personnalités wallones, romandes et valdôtaines traceront des portraits de ces trois régions et analyseront leurs dialectes, leur folklore et leur littérature. Les orateurs suisses romands seront MM. Henri Gremaud, de Bulle, et Fernand-Louis Blanc, de Lausanne, membres du Conseil des patoisants romands.

CRÉDIT FONCIER VAUDOIS

auquel est adjointe la CAISSE D'ÉPARGNE CANTONALE garantie par l'Etat

Prêts hypothécaires et sur nantissement

Dépôts d'épargne et par obligations

Garde et gérances de titres — Safes